**Négociations sectorielles 2021-2022**

**Le 1er avril dernier (et ce n’était pas un poisson), le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a officiellement ouvert la période de négociations visant à aboutir à une programmation sociale dans l’enseignement.**

Pour faire clair et le dire en mots plus simples, le Gouvernement a officiellement ouvert les négociations sectorielles. Pour rappel, celles-ci ont lieu tous les deux ans et visent à aboutir à un protocole d’accord. C’est ce protocole, quelle que soit la majorité en place, qui fixe les priorités à traduire sous forme de textes officiels.

Au départ, seules les organisations syndicales participaient à cette négociation mais depuis 2012 et le recours du SeGEC devant la Cour constitutionnelle, elle est tripartite, chacun déposant son propre cahier de revendications.

Les organisations syndicales (CGSP-Enseignement, SEL-Setca, SLFP-Enseignement, APPEL et CSC-Enseignement) ont toujours mis un point d’honneur à déposer un cahier revendicatif rédigé en Front commun. L’exercice n’est pas toujours simple mais sur base d’échanges constructifs, cordiaux et loyaux, nous le menons à bien.

Nous avions l’habitude de proposer nos revendications en les regroupant par catégories ou par secteurs. Cette année, et vu l’actualité, nous avons choisi de les décliner de façon transversale sous la thématique de la lutte contre la pénurie dans l’enseignement, qui touche tous les niveaux. Un seul remède : rendre le métier plus attractif ! On s’épuise tant on le répète depuis trop longtemps !

La crise sanitaire a fait ressurgir le manque criant de personnel quant il a fallu faire appel à des remplaçant.e.s pour permettre aux écoles de continuer à fonctionner. Nous n’avions pas attendu la Covid pour nous rendre compte que, sans mesures sensées, fortes et efficaces, notre enseignement allait droit dans le mur.

Qui, mieux que les enseignants, peut dire où le bât blesse. A la CSC-Enseignement, pas de pédagogues ou de juristes en chambre : l’école et ses personnels, on les connaît. Notre mérite : avoir tou.te.s pratiqué le métier. L’ensemble des permanents, des Secrétaires communautaires et le Secrétaire général sont des enseignants issus de tous les niveaux et de tous les réseaux ! Lorsque nous parlons de l’école, c’est avec nos tripes et la rage d’offrir aux personnels actuels (et futurs) les meilleures conditions de travail possibles. Autant dire que lorsque nous nous retrouvons face à des interlocuteurs qui tentent de nous démontrer que la pénurie des enseignants peut se régler par des mesurettes qui s’attaquent aux droits des personnels, ça passe très mal.

Certains ne s’en privent pas, allant parfois jusqu’à protéger une catégorie pour mieux en atteindre une autre. Une grande partie des pages suivantes sont consacrées à ce cahier revendicatif : nous le reprenons de façon exhaustive. Il concerne bien entendu les catégories de personnels que nous affilions. Les ouvriers, le personnel administratif, les universités, n’ont pas été oublié.e.s et ont fait l’objet de cahiers distincts présentés par les organisations qui en ont la charge.

A l’heure de boucler ce numéro, il est encore difficile de dire à quoi ressemblera le dernier trimestre de cette année hors du commun. Nous espérons toujours une reprise en présentiel à 100 % pour toutes les années de l’enseignement obligatoire et dans l’enseignement supérieur. Le mal-être des enseignants est croissant ; il est engendré par divers facteurs : perte de repères, déficience de contacts sociaux, crainte de la contamination, souffrance des élèves,… Nous y sommes particulièrement attentifs et rappelons sans cesse aux responsables, qu’ils soient politiques ou employeurs, que le maitre-mot de cette fin d’année devra à nouveau être : bienveillance. Pas que les enseignants en manquent, mais parce que c’est pour nous la seule solution de se sortir ensemble et indemnes de cette crise qui n’a que trop duré.

Je nous espère un dernier trimestre plus calme et plus serein que les deux premiers.

Heureux mois de mai et déjà bonne fête à toutes les mamans !

*Dans ce numéro, vous trouverez un retour du Webinaire que nous avons organisé le 31 mars dernier sur le thème de la santé mentale, en présence des Ministres Désir et Glatigny et du Dr Sophie Maes, pédo-psychiatre qui s’est faite le porte-parole des spécialistes en santé mentale pour la jeunesse et a lancé un véritable cri d’alarme. Nous espérons pouvoir bientôt diffuser un résumé de son intervention sur nos différents supports.*

*Nous faisons également le point sur les élections syndicales.*

*Bonne lecture.*

º Roland Lahaye